



Comité départemental de tir à l'arc de l'Oise et
Les Archers de Compiègne
organisent le championnat départemental
SALLE 2023



Les 21-22 janvier pour les JEUNES
Les 28-29 janvier pour les ADULTES

Répartition des Catégories

	21-22 Janvier	28/29 janvier
Samedi	U11, U13, U15 G/F; U18 G/F arc nu	S1, S2, H/F CL et S3 F CL
Dimanche	U18, U21 G/F CL/CO	S1, S2, S3 H/F CO S3 H CL et Scratch arc nu H/F

Horaires:

	Échauffement	Début du tir	Début des finales	Remise des récompenses
Samedi	14h00	14h30	18h00	20h30
Dimanche	9h00	9h30	14h00	16h30

Ouverture du greffe 1h avant l'échauffement – Contrôle du matériel pendant l'échauffement

Tir sur tri spot vertical pour tous

Tenue conforme au règlement (chaussures de sport dans la salle de tir)
Licence FFTA 2023 avec photo et certificat Médical (obligatoire si non inscrit sur licence)

**Qualification : Sur le classement national (moyenne des 2 meilleurs scores)
selon des quotas établis en fonction du nombre de participants dans chaque catégorie**

Arrêt des sélections :

Jeunes : Après les compétitions du dimanche 18 décembre 2022

Adultes : Après les compétitions du dimanche 9 janvier 2023

Liste des qualifiés : sur le site du département <http://www.cdarc60.com>

Jeunes à partir du 23 décembre 2022

Adultes à partir du 12 janvier 2023

A partir de ces dates :

Réception de la confirmation des participations au plus tard.

Jeunes : le mardi 17 janvier 2023

Adultes : : le mardi 24 janvier 2023

Un mail sera envoyé à chaque archer qualifié par Inscript'Arc.

Merci de confirmer la participation ou non-participation au plus tôt pour permettre les repêchages

Confirmation de la participation en ligne :

- <https://cd60-salle-jeunes.inscriptarc.fr>
- <https://cd60-salle-adultes.inscriptarc.fr>

Inscriptions : 3,00 € pour les jeunes et 4,50 € pour les adultes paiement sur place uniquement

Les Archers de Compiègne

Championnat de l'Oise Salle 2023

